

Sciences : « Aucune discipline, aucun domaine n'est la chasse gardée des hommes » (Élisabeth Borne)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°279977 - Publié le 13/02/2023 à 16:50

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 17/02/2023 à 08:48



Élisabeth Borne le 10/02/2023 - © D.R.

« Depuis quelques décennies, les choses se sont améliorées. Certaines professions scientifiques se sont largement féminisées, comme la médecine ou les sciences de la vie. Ce sont des étapes importantes, mais il faut aller plus loin. Aucune discipline, aucun domaine n'est la chasse gardée des hommes. L'avenir des mathématiques, de l'informatique, de la physique est aussi bien féminin que masculin. »

C'est ce que déclare la Première ministre [Élisabeth Borne](#) lors de la remise des Prix Irène Joliot-Curie, le 10/02/2023, veille de la Journée internationale des femmes et des filles dans la science.

« En terminale, trois quarts des garçons suivent un enseignement de mathématiques, mais seulement la moitié des lycéennes. A l'université, les femmes représentent 60 % des étudiants, mais seulement 31 % en sciences fondamentales. Toutes formations confondues, la part des femmes diplômées d'un titre d'ingénieur en 2020 est seulement de 28 %. Ce n'est pas assez. »

Selon elle :

- « Nous allons redoubler d'efforts, dans le primaire et dans le secondaire, pour veiller à la mixité des filières.
- Nous visons la parité d'ici 2027 dans les spécialités mathématiques, physique-chimie ou mathématiques expertes.
- Nous voulons nous assurer que chaque élève dispose d'un bagage scientifique suffisant. C'est pourquoi nous avons réintroduit les mathématiques obligatoires en classe de première.
- Nous allons favoriser les rencontres avec des professionnels, dès le collège. C'est ainsi que des vocations pourront naître, chez les jeunes femmes - comme chez les jeunes hommes.
- Enfin, nous devons réussir le défi de l'orientation. C'est bien à ce moment que les stéréotypes peuvent casser

une vocation. Le renforcement de l'orientation vers les voies scientifiques pour les jeunes femmes, est un de nos axes de travail. »

Les quatre lauréates

- Bérangère Dubrulle, directrice de recherche au [CEA \(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives\)](#), lauréate du prix de la « Femme scientifique de l'année » doté de 40 k€ ;
 - Qui mène une recherche pluridisciplinaire, « *aux frontières des mathématiques et de la physique, appliqués notamment au climat et aux mécanismes de turbulence.* »
- Céline Bellard, chargée de recherche [CNRS \(Centre national de la recherche scientifique\)](#) au laboratoire ESE (Ecologie, systématique et évolution - AgroParisTech, CNRS, Université Paris-Saclay), lauréate du prix spécial de l'engagement doté de 40 k€ ;
 - Spécialisée dans l'effet des changements globaux et notamment des invasions biologiques et des changements climatiques sur la biodiversité.
- Nina Hadis Amini, chercheuse CNRS au L2S (Laboratoire des signaux et systèmes - CNRS, CentraleSupélec, Université Paris-Saclay), lauréate du prix « Jeune femme scientifique » doté de 15 k€ ;
 - Spécialisée en automatique appliquée au contrôle des systèmes quantiques.
- et Marjorie Cavarroc-Weimer, ingénieure [R&T \(Recherche et transfert de technologie\)](#) au sein du Groupe Safran, lauréate du prix « Femme, recherche et entreprise » doté de 15 k€.
 - Experte de la Fondation L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la science, pour laquelle elle examine les dossiers des candidates depuis 2012.

« Vous montrez à toutes les jeunes filles, que tous les succès scientifiques leur sont accessibles » (Élisabeth Borne)

S'adressant aux quatre lauréates, Élisabeth Borne déclare : « Par la diversité de vos parcours, et de vos domaines de recherche, vous montrez à toutes les jeunes filles, que tous les succès scientifiques leur sont accessibles ».

« Par votre travail et votre talent, vous vous êtes frayé un chemin dans un monde d'hommes. Vous êtes parvenues à surmonter des obstacles que vos collègues masculins ne rencontreront jamais. Vous avez connu, peut-être, comme tant d'autres, les présomptions d'incompétence ou les doutes sur votre capacité à mener de front carrière et vie personnelle. »

La Première ministre salue également « le travail d'associations comme Femmes et Sciences, Femmes et mathématiques, Animath, ou tant d'autres qui interviennent dans des lycées et poussent les femmes à oser s'engager dans des filières scientifiques ».

« Plusieurs femmes qui ont choisi les sciences » au Gouvernement

« Je suis une scientifique. Je suis entourée, dans mon Gouvernement, de plusieurs femmes qui ont choisi les sciences. Je suis heureuse d'en voir certaines présentes ici. C'est la preuve de notre engagement collectif », ajoute la Première ministre, qui salue en particulier la physicienne [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

« Ces expériences, ces préjugés, tout comme vous, nous les connaissons. Mais ils ne doivent jamais nous pousser à renoncer. Ils doivent, au contraire, renforcer notre détermination et notre envie de changer les mentalités. »

Des femmes scientifiques « ont montré l'exemple, brisé des plafonds de verre et ouvert la voie »

La Première ministre rappelle que c'est à des femmes que nous devons des découvertes scientifiques qui « ont changé la face du monde », citant notamment :

- Émilie du Chatelet, à qui nous devons la diffusion des théories de Newton et une meilleure compréhension de l'énergie cinétique ;
- Ada Lovelace, à qui l'on doit les prémisses de l'informatique, et sans doute les premières lignes de code ;
- Marie Curie, qui a découvert la radioactivité, et sa fille, Irène Joliot-Curie, qui nous a permis de mieux la comprendre et la maîtriser ;

- ou encore Rosalind Franklin, à qui l'on doit la compréhension de la structure de l'ADN : « *Une découverte qui ne lui a été attribuée que tardivement, ses travaux ayant été spoliés, dans un temps pas si lointain, où certains hommes aimaient à récolter les lauriers du travail féminin.* »

Ces femmes scientifiques « *ont montré l'exemple, brisé des plafonds de verre et ouvert la voie.* ».



Élisabeth Borne

Première ministre chargée de la planification écologique et énergétique
@ Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon

Date de naissance : 18/04/1961

Parcours

Depuis mai 2022	Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon Première ministre chargée de la planification écologique et énergétique
Juin 2022 - juin 2022	Assemblée nationale (AN) Députée de la 6 ^e circonscription du Calvados
Juillet 2020 - mai 2022	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion Ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion
Juillet 2019 - juillet 2020	Ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports Ministre de la Transition écologique et solidaire
Mai 2017 - juillet 2019	Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports Ministre chargée des Transports
Mai 2015 - mai 2017	RATP Présidente directrice générale
Avril 2014 - mai 2015	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie Directrice de cabinet
Février 2013 - avril 2014	Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer Préfète de Poitou-Charentes, préfète de la Vienne
Juillet 2008 - janvier 2013	Ville de Paris Directrice de l'Urbanisme
2002 - 2007	SNCF Directrice de la stratégie
1997 - 2002	Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon Conseillère chargée de l'urbanisme, de l'équipement, du logement, des transports et de la ville au cabinet du Premier ministre
1996 - 1997	Ministère de l'équipement Chargée de la sous-direction des chemins de fer
1993 - 1996	Adoma Directrice technique
1991 - 1993	Ministère en charge de l'éducation nationale

1989 - 1991	Conseillère technique en charge de la programmation et du développement universitaire au cabinet du ministre de l'éducation nationale Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France Secrétaire générale du schéma directeur d'Ile-de-France
1987 - 1989	Ministère de l'équipement Chef du bureau des effectifs et de l'organisation

-

Établissement & diplôme

1984 - 1986	ENPC Ingénieure
1981 - 1984	École polytechnique (X) Diplôme

Fiche n° 35935, créée le 17/07/2019 à 10:50 - Màj le 16/05/2022 à 18:38

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »